

# D.N.B. 2018

Pour obtenir le Brevet en 2018, l'élève devra obtenir au moins **400 points sur un total de 800**.

- **Le contrôle continu** : 400 points sur la maîtrise du Socle Commun ;
- **Le contrôle terminal** : 400 points.

Cinq épreuves finales (quatre écrites, une orale).

## **Le contrôle continu 400 points sur la maîtrise du Socle**

- Le contrôle continu sera noté sur 400 (tout au long du cycle 4 = niveaux de classe 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>)
- Les points du contrôle continu ne sont plus liés aux notes attribuées par les professeurs dans chaque matière tout au long de l'année. Ils correspondent désormais au **niveau de maîtrise des domaines du S4C** (Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture).

Pour chacun des domaines évalué, l'élève obtiendra, sans **aucune modulation possible** :

- 10 points (maîtrise insuffisante) ;
- 25 points (maîtrise fragile) ;
- 40 points (maîtrise satisfaisante) ;
- 50 points (très bonne maîtrise).

## **ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENT**

Des points supplémentaires (sans modulation possible) sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément (latin/grec, découverte professionnelle), au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs du cycle sont dépassés

## **Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer**

### **4 composantes :**

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

## **Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre**

## **Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen**

## **Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques**

## **Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine**

Plusieurs disciplines concourent à l'attribution des points pour chaque composante ou domaine.

Le niveau de maîtrise des 4 composantes du domaine 1 et des 4 autres domaines est évalué sur **50 points (soit 8 x 50 = 400 points)**.

Tous les élèves obtiendront donc **au minimum 80 points** (maîtrise insuffisante = 8 x 10 points).

### **Cinq épreuves :**

- **4 épreuves écrites** : 300 points

- **Français** : 100 points / 3h

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction.

- **Maths** : 100 points / 2h

- **Histoire, Géographie, Education Morale et Civique** : 50 points / 2h

- **Sciences (Sciences Physiques, S.V.T., Technologie** : 50 points / 1h

***A chaque session de l'examen, la commission nationale d'élaboration des sujets choisit 2 disciplines parmi les 3.***

- **1 épreuve orale** : 100 points

L'épreuve est organisée au sein du collège Marteroy.

L'épreuve orale se déroule en deux temps :  
- un exposé (5 minutes)  
- suivi d'un entretien (10 minutes) avec le jury.

La maîtrise de l'expression orale est évaluée sur 50 pts.

La maîtrise du sujet présenté sur 50 pts.

***L'élève aura le choix du thème de son épreuve orale. Celle-ci pourra être présentée dans une langue vivante étudiée par le candidat et / ou en binôme.***

### **Le candidat présente l'un des projets étudiés :**

- dans le cadre de l'un des **parcours éducatifs** (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivi.

- ou au cours des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires = **EPI du cycle 4**

- ou un projet mené en **Histoire Des Arts**

### **Parcours citoyen :**

- **EPI 3<sup>e</sup>** : « Le respect, parlons-en ! »

- **EPI 4<sup>e</sup>** : « mini-journal »

- Travaux réalisés en EMC, Français ...

### **Parcours avenir :**

- **EPI 3<sup>e</sup>** : « Monde professionnel »

- **EPI 4<sup>e</sup>** : « Paysages »

- les stages, les métiers, les formations ...

**Parcours culturel et artistique :**

- Histoire des arts : œuvres picturales, musicales, littéraires ...

**Les mentions :**

- Mention **ASSEZ BIEN** : plus de 480 points ;
- Mention **BIEN** : plus de 560 points ;
- Mention **TRES BIEN** : plus de 640 points.